# LE CARDINAL GUI DE BOULOGNE (1316-1373) BIOGRAPHIE ET ÉTUDE D'UNE « FAMILIA » CARDINALICE

PAR
PIERRE JUGIE

licencié ès lettres

#### INTRODUCTION

Le présent travail se veut une tentative de synthèse de l'activité diplomatique, politique et religieuse d'un des personnages les plus marquants du Sacré Collège au XIV<sup>e</sup> siècle.

En relations étroites avec les grandes cours royales d'Europe, le cardinal de Boulogne occupait à la Curie, comme sur la scène politique européenne, une place privilégiée. Une meilleure connaissance de son itinéraire politique et de ses ambitions personnelles permet donc de mieux comprendre les difficultés auxquelles se heurta la diplomatie pontificale, française ou angevine, et le rôle joué par le « parti » de Boulogne dans la naissance du Grand Schisme.

L'étude de la familia de ce cardinal est un atout précieux pour la connaissance du milieu curial, mais aussi et surtout pour l'analyse de la genèse et de l'évolution du « parti » de Boulogne lui-même.

#### SOURCES

Étant donné l'activité diplomatique et les nombreuses légations du cardinal en Europe, les sources sont extrêmement dispersées. Les sources essentielles dépouillées sont aux Archives vaticanes : les registres de suppliques des papes Clément VI, Innocent VI et Urbain V, ainsi que les *Instrumenta miscellanea* (nombreuses minutes de lettres du légat) ; aux Archives nationales : le chartrier de Mercurol, ancien chartrier des comtes d'Auvergne et de Boulogne (J 1085 à 1145), en particulier le testament de Gui de Boulogne (J 1131, n° 6), les registres du Trésor des chartes pour les années 1352-1354 (JJ 81-82) et

les séries X<sup>1A</sup> et X<sup>1B</sup> du Parlement ; aux Archives départementales du Vaucluse : divers documents épars (principalement dans la série G) ; à l'Archivio di Stato de Lucques (Italie) : de nombreux documents pour les années 1369-1370.

# PREMIÈRE PARTIE

# LES ORIGINES ET LA CARRIÈRE ECCLÉSIASTIQUE DE GUI DE BOULOGNE JUSQU'A SON ÉLÉVATION AU CARDINALAT (1316-1342)

#### **CHAPITRE PREMIER**

#### LES ATOUTS DE L'ORIGINE FAMILIALE

Gui de Boulogne (né en 1316 et non en 1313), troisième fils de Robert VII, comte d'Auvergne et de Boulogne, est prédestiné par sa position de cadet à une

carrière d'Eglise.

Malgré la scission entre les deux branches de la maison d'Auvergne-Boulogne issue du double mariage de Robert (Guillaume XII, né de Blanche de Clermont, et sa descendance ; Gui, ses trois frères et ses deux sœurs, nés de Marie de Flandre, de la maison de Dampierre), cette maison, très homogène et essentiellement vouée au service des Capétiens, est pour Gui un atout de premier ordre dont il semble avoir joué avec une remarquable habileté.

Le réseau des relations, familiales ou non, de la maison étendait ses ramifications de la très haute noblesse aux petits seigneurs d'Auvergne ou du Boulonnais, besogneux mais entièrement dévoués à sa cause et bientôt à celle du jeune

cardinal.

#### **CHAPITRE II**

## LES ATOUTS PERSONNELS: LES ÉTUDES

Après avoir bénéficié des services d'un précepteur (Guillaume Coynde, maître ès arts et jurisperitus; il resta au service de Gui jusqu'à sa mort en 1359, et fut peut-être l'un des précepteurs du tout jeune Robert de Genève), Gui fit ses humanités à Paris, à partir de 1327 environ, où il s'initia également à la théologie chez les dominicains de la rue Saint-Jacques. Bien que n'étant apparemment pas devenu bachelier en arts, il entreprit, vers 1331, des études de droit civil, très vraisemblablement à Orléans, formation qui ne fut cependant sanctionnée d'aucun grade. Sa formation intellectuelle fut donc assez traditionnelle et resta somme toute inachevée.

## CHAPITRE III

#### LA CARRIÈRE ECCLÉSIASTIQUE AVANT L'ACCESSION AU CARDINALAT

Les premiers canonicats. — Son père, Robert VII, au cours d'une mission diplomatique à Avignon, en mai 1323, fit attribuer à Gui, alors âgé de sept ans, son premier canonicat à Reims. Bénéficiant également de l'appui de son oncle et homonyme, Gui de Boulogne l'ancien, évêque de Cambrai (mort en 1336), il accumula rapidement les bénéfices lucratifs et les dispenses nécessaires pour ses études et sa non-résidence dans ses canonicats.

Il ne négligea pas cependant de prendre part au gouvernement de la fortune familiale (il était majeur depuis 1330 environ), ni d'accroître son entregent, en Auvergne mais surtout à la cour de France (en 1336, par exemple, il est exécuteur testamentaire de Jeanne de Joigny, première femme de Charles

II de Valois...).

L'archevêché de Lyon (1340-1342). — Nommé archevêque de Lyon à vingtquatre ans (11 octobre 1340), sans doute sur intervention royale, il prit à cœur sa nouvelle et prestigieuse charge. Jouant de ses relations à la cour de France et s'entourant de collaborateurs compétents, qui resteront à son service par la suite, il obtint la restauration des anciens droits de juridiction de l'archevêquecomte de Lyon, partagés depuis 1312 entre le roi de France et la commune de Lyon. Les lettres patentes de Philippe VI, données à Conflans en septembre 1341 et appelées l'« Impétration », réglementaient strictement les « nouveaux » droits de juridiction, mettant ainsi fin à l'empiètement progressif des officiers royaux sur les droits de l'archevêque.

Si cette victoire de Gui fut très éphémère (dès 1342, le roi lui-même la mettait à néant), elle fut cependant la première véritable manifestation de son activité politique. Il ne se contenta donc pas de toucher les revenus de son Église, comme l'ont répeté les historiens de Lyon qui n'ont vu en lui qu'un étranger

et un ennemi de la commune lyonnaise.

Benoît XII lui confia la délicate mission d'amener à résipiscence le dauphin Humbert II qui tentait d'annexer par la force la ville de Romans (7 juillet 1341) : Gui échoua, mais ce fut pour lui l'occasion de fréquenter plus assidûment la Curie.

## DEUXIÈME PARTIE

LA CARRIÈRE DIPLOMATIQUE ET POLITIQUE DE GUI DE BOULOGNE

#### **CHAPITRE PREMIER**

#### LES DÉBUTS A LA CURIE (1342-1348)

Clément VI créa Gui de Boulogne cardinal-prêtre du titre de Sainte-Cécile lors de la promotion du 20 septembre 1342, dont il était l'un des benjamins. Le nouveau cardinal dut, semble-t-il, le chapeau à la reine Jeanne de Bourgogne et à Philippe VI de Valois (la nièce de Gui, Jeanne de Boulogne, ayant épousé Philippe Monsieur, était devenue la nièce par alliance de la reine et du roi), mais aussi aux relations qu'entretenait Marie de Flandre avec la famille Roger (Guillaume Roger, frère aîné du nouveau pape, tenait une petite seigneurie en fief de Marie depuis 1336).

Le nouveau cardinal apprit peu à peu à connaître les rouages de l'administration de l'Église: il remplit successivement les fonctions d'administrateur qui revenaient à tout cardinal, et fut chargé de diverses missions pacificatrices de faible envergure. Dès 1344 cependant, il s'initia auprès de Bertrand du Poujet à la complexité des affaires italiennes, à propos de la guerre entre Gênes et les Grimaldi de Monaco. Une fois de plus, cette mission demeura sans résultat.

Les espoirs de Gui furent récompensés par la générosité de Clément VI qui le gratifia, avant 1348, d'un nombre impressionnant de bénéfices ecclésiastiques (trente-cinq au total, dont trois archidiaconés, huit prieurés, une trésorerie et un doyenné).

#### **CHAPITRE II**

#### LES GRANDES LEGATIONS

La légation en Hongrie et en Italie (1348-1350). — La première légation de Gui de Boulogne fut consacrée à l'imbroglio des affaires de Jeanne Ire de Naples. Désigné dès le 15 décembre 1345 comme légat en remplacement de Pierre Bertrand, il se fit excuser par le pape au début de 1346, mais ne cessa pas de s'intéresser à la politique pontificale en ce domaine, entretenant de bonnes relations avec Jeanne Ire et Louis de Tarente lors de leur séjour avignonnais (printemps 1348). Nommé à nouveau légat, en Hongrie et en Italie du Nord, vers le 10 novembre 1348 – alors que son collègue Anibaldo Caetani di Ceccano recevait une légation parallèle dans le royaume de Naples -, il ne partit qu'en janvier 1349. Sa mission auprès de Louis de Hongrie et l'échec de celle-ci sont bien connus. En revanche, les historiens ont passé sous silence bien des aspects de son action : tout d'abord son importante mission pacificatrice qui aboutit à la trêve générale promulguée à Trévise, le 13 avril 1349, entre les Visconti, les Scaliger, les Este, les Pepoli et les Gonzague, en vue de laisser libre passage aux pèlerins allant à Rome pour le jubilé de 1350 ; en second lieu, le rôle temporisateur qu'il joua en s'interposant entre les Visconti et le roi des Romains, Charles de Luxembourg, à l'époque où celui-ci souhaitait aller se faire couronner à Rome; enfin, son activité remarquable en tant qu'homme d'Église qui s'exerça en diverses occasions : le jubilé, la défense des intérêts des Mendiants qui étaient fort malmenés dans la province ecclésiastique de Salzbourg, la translation des reliques de saint Antoine de Padoue (15 février 1350), le concile

provincial de Padoue où furent réaffirmés les droits du patriarche d'Aquilée

contre les prétentions du comte de Gorizia (mai 1350).

Une trop grande confiance en soi avait fait échouer la politique du cardinal. Celui-ci, toutefois, n'avait pas démérité aux yeux du pape qui, malgré cet échec, l'honora (le 17 décembre 1350 ?) de l'évêché de Porto et Sainte-Ruffine, son nouveau titre cardinalice désormais, et, un an plus tard (5 septembre 1351), de la commende de la basilique romaine de Saint-Chrysogone (qu'il garda jusqu'à sa mort).

Gui de Boulogne et le royaume de France (1352-1354). - Le rôle de Gui de Boulogne dans les relations diplomatiques entre les rois de France, de Navarre (Charles le Mauvais) et d'Angleterre (traité de Mantes du 22 février 1354 et traité de Guines du 6 avril 1354) a donné lieu à de nombreuses hypothèses entre lesquelles il est très mal aisé de choisir. Après avoir examiné très minutieusement tous les éléments disponibles (il faut corriger, à ce propos, la date attribuée à deux lettres du cardinal par leur éditeur, É. Perroy, ce qui remet en cause certaines données), il apparaît nettement que le cardinal de Boulogne a été insensiblement circonvenu par son cousin de Navarre, dont le réseau de partisans a refermé ses mailles sur lui ; d'autre part, son attitude vis-à-vis des Anglais lors du traité de Guines semble ne pouvoir s'expliquer que par la volonté d'arriver à tout prix à une paix entre France et Angleterre. En tout cas, il vaut mieux ne pas retenir l'hypothèse selon laquelle Gui de Boulogne aurait été un des acteurs principaux d'un vaste plan de démantèlement de la France au profit des Anglo-Navarrais (R. Cazelles). Les grands perdants de ces tristes épisodes furent le pape et Gui de Boulogne lui-même, dont la faveur auprès des Valois connut une éclipse certaine.

La première légation en Espagne (1358-1361). — N'étant aucunement écarté des grands événements de la Curie (il consacre, par exemple, la nouvelle église de la chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon, le 19 août 1358), Gui de Boulogne montra au grand jour, à partir de 1356, ses ambitions personnelles, lors des pourparlers du mariage éventuel de son frère Godefroy de Boulogne avec Jeanne de Duras, une des plus riches héritières de l'époque. Vraisemblablement, ce projet avait été proposé au cardinal par les Tarente, qui avaient la garde de Jeanne, et non l'inverse. Du reste, ce plan échoua pour des raisons obscures.

D'autre part, c'est dans ces mêmes années 1350-1358 (et non pas seulement à partir des années 1360) que de la familia du cardinal naît ce qu'il convient d'appeler un « parti » de Boulogne dont la force ira croissante : dès les années 1350, Jean de La Grange, Pierre Ameilh, Robert de Genève, Jean de Murol, en sont membres : le cardinal a des familiers dans les services administratifs

du Saint-Siège et de la cour de France.

Sa légation espagnole n'a jusqu'ici donné lieu qu'à des récits presque exclusivement événementiels. Les cordiales relations qu'il entretenait avec le roi d'Aragon dès les premières années de son cardinalat ne furent certainement pas sans influence sur la conclusion, après plus de deux ans de négociations harassantes, d'une paix à Deza (13-14 mai 1361) entre Aragon et Castille. Charles de Navarre en était également bénéficiaire, car il recevait la garde des otages échangés...

Il semble que le cardinal ait alors quitté l'Espagne où sa nouvelle mission d'arbitre ne faisait que commencer, pour ne pas être absent lors des inévitables négociations que provoquerait la mort, treize jours seulement après le retour

d'Espagne, du jeune duc de Bourgogne, Philippe de Rouvre.

## CHAPITRE III

#### GUI DE BOULOGNE PENDANT LE PONTIFICAT D'URBAIN V

Après son échec au conclave de 1362, dû à la concurrence de son ennemi personnel, Élie Talleyrand de Périgord, mais surtout à l'excessive ambition des deux cardinaux, Gui se consacra aux négociations de la succession de Bourgogne, en prenant parti pour Charles le Mauvais, et à l'extinction du conflit qui s'ensuivit entre France et Navarre (1363-1365; traité d'Avignon, 6 mars 1365).

Simultanément il mena, ou tenta de mener, lui-même et par l'intermédiaire de Pierre Ameilh, archevêque de Naples, une grande politique d'alliance familiale qui se traduit par le projet de mariage de son neveu Aymon de Genève avec Jeanne de Duras.

Accompagnant Urbain V lors de son retour temporaire en Italie, il reçut de l'empereur Charles IV une importante mission qu'il mena à bien : nommé vicaire général de ce dernier en Toscane, avec résidence à Lucques (1369-1370), il veilla avec le plus grand soin au paiement d'une somme d'au moins 100 000 florins d'or dont la commune de Lucques était débitrice pour prix de sa libération de la tutelle pisane par Charles IV. Mais il dut également continuer au nom du pape son sempiternel rôle de pacificateur entre Sienne, Pise et Charles IV. Il quitta Lucques le 26 mars 1370 ; son séjour y laissait des souvenirs mitigés.

#### CHAPITRE IV

#### LES DERNIÈRES MISSIONS ET LA MORT DU CARDINAL

Dissimulant mal, dans l'oraison funèbre d'Urbain V, la rancœur qu'il éprouvait envers ce pape, et partisan convaincu du retour à Avignon, Gui de Boulogne connut des relations beaucoup plus cordiales avec Grégoire IX qu'il ordonna prêtre le 4 janvier 1371.

Envoyé comme légat pour maintenir la paix entre les rois de Portugal et de Castille (traité de Santarém, 19 mars 1373), et de Castille et de Navarre, il s'y acquitta également d'une mission d'enquêteur et de médiateur dans la réforme de l'ordre des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem entreprise par le pape. Légation qu'il ne put mener à son terme, car il mourut le 27 (et non le 25) novembre 1373 au château de Caspe (province de Saragosse, et non à Lérida), sans doute empoisonné par un suppôt de son cousin Charles le Mauvais.

Son « parti » lui survécut : son neveu Robert de Genève en prit la tête, secondé par les La Grange, Ameilh...; il n'est pas téméraire de voir dans la double élection de 1378 un des ultimes aboutissements des ambitions et de la politique du cardinal de Boulogne.

# TROISIÈME PARTIE L'HOMME ET SON ENTOURAGE

#### **CHAPITRE PREMIER**

#### L'HOMME

Sa fortune. — La fortune du cardinal de Boulogne est difficile à chiffrer. Ses biens immobiliers n'étaient pas négligeables. Ils comprenaient la Combraille, en basse Auvergne, d'un revenu annuel de 2 000 livres tournois, les terres (en viager) d'Aramon, Vallabrègue et Comps, dans le Nîmois, d'un revenu annuel de 1 000 livres tournois, et, enfin, ses livrées. A Avignon, il occupa successivement les livrées de Giffon (1342-1349?), de Ceccano (1349?-1361?), d'Amiens (1361?-1371, estimée à quelque 5 500 florins) et de Saluces (1371-1373); à Villeneuve-lès-Avignon, il avait une magnifique livrée située en face de la chartreuse et encore partiellement conservée (1356?-1373); à Rome, il disposait de la livrée de Saint-Chrysogone, au Trastévère. Il posséda également à Paris un grand hôtel, ancêtre de l'hôtel de Bar (actuellement hôtel de Nesmond, 57, quai de la Tournelle).

Sa fortune mobilière était encore plus importante : ces biens non bénéficiaux peuvent être estimés entre 16 000 et 20 000 livres tournois ; il est impossible d'évaluer les revenus de ses très nombreux et lucratifs bénéfices. Il pouvait donc mener un train de vie princier, digne de son rang et de ses ambitions.

Sa culture. — Malgré des études assez rapides, Gui de Boulogne semble avoir reçu une solide formation intellectuelle. Il ne subsiste qu'un seul livre de sa bibliothèque (Cassiodore, Histoire ecclésiastique et Victor de Vita, Histoire de la persécution de l'Église d'Afrique, un seul volume, Bibl. vat., Borghèse n° 30; le manuscrit lui avait été prêté par l'abbé de Corbie). Il est donc impossible de juger de ses goûts sur la foi de ce témoignage isolé. Le cardinal fit don de tous ses livres à Robert de Genève, dont la bibliothèque est elle-même très mal connue.

En revanche, il fut, en un certain sens, un mécène littéraire et artistique, accueillant dans sa livrée le théologien Jean de Hesdin, protégeant le carme Pierre Thomas, comptant parmi ses familiers Francesco de Montebelluna, fréquentant Pétrarque et correspondant avec lui et leur ami commun Philippe de Vitry. Son mécénat artistique touche l'orfèvrerie, la décoration de ses livrées et l'ordonnance liturgique de sa chapelle cardinalice.

Un homme d'Église malgré tout. — Gui de Boulogne montra une affection particulièrement marquée pour les ordres mendiants, surtout pour les dominicains, ainsi qu'une dévotion spéciale envers saint Antoine de Padoue. Ses préoccupations religieuses se manifestent surtout lors de sa légation hongroise, ou à l'occasion du jubilé de 1350, mais aussi dans l'attention qu'il porte à la formation religieuse de ses familiers (26,7 % ont reçu les ordres majeurs).

### **CHAPITRE II**

#### ÉTUDE D'UNE FAMILIA CARDINALICE

Après examen des critères habituellement retenus dans les études consacrées à l'entourage des cardinaux, et grâce à la découverte de deux nouvelles lettres

de nomination (on n'en connaissait jusqu'ici que quatre exemples) d'un chapelain et de deux familiers, la familia cardinalice peut se définir comme l'ensemble des personnes, ecclésiastiques ou laïques, que le cardinal retenait à son service personnel et auxquelles il assurait une rétribution régulière directe (« salaire ») et indirecte (obtention de bénéfices ecclésiastiques), la nourriture, le logement, une partie du vêtement (essentiellement la livrée) et des gratifications diverses (cadeaux, dons...). Les registres de suppliques et le testament, mais aussi une grande part de documentation extérieure aux actes pontificaux, permettent d'en bien saisir la vie et le fonctionnement.

Estimation globale de l'effectif de la « familia ». — Sur toute la durée du cardinalat, on recense cent quatre-vingt-quinze familiers (cent soixante-seize ecclésiastiques et dix-neuf laïcs) et soixante-dix-neuf « obligés » ou « protégés » du cardinal. L'établissement d'un histogramme représentant une étude diachronique de l'effectif (de 1342 à 1373) met en évidence, compte tenu des aléas de la documentation, les variations de l'effectif en fonction de la carrière et des légations du cardinal, ainsi que la formation définitive de la familia entre 1350 et 1358 : elle comprit alors en moyenne une cinquantaine de personnes ; le nombre des familiers s'éleva jusqu'à cinquante-six en 1362.

Étude institutionnelle. - La méthode qui consiste à suivre les familiers du cardinal sur toute la durée de leur vie, chaque fois que cette étude est réalisable, permet d'apporter un grand nombre de précisions sur le fonctionnement de la familia. Les chapelains représentent 37,4 % de l'ensemble des familiers et 41.5 % des familiers ecclésiastiques : un tiers a occupé une fonction de responsabilité dans la familia; les clercs forment 11,8 % de l'ensemble et 13 % des ecclésiastiques. On trouve deux maîtres de chapelle, un aumônier, un lecteur biblique. Les services « administratifs » occupent un tiers de l'ensemble des familiers. Une documentation exceptionnelle permet de reconstituer le fonctionnement de la chancellerie du cardinal : deux chanceliers, du moins pendant les légations : vingt scribes : deux secrétaires ; cinq notaires. L'audience des causes du cardinal a compris quatre auditeurs, dont deux simultanément, et des scribes. La chambre a compté cinq camériers, un trésorier, dix chambriers et un clerc; un fournisseur (laïc), un acheteur, un répartiteur. Gui de Boulogne eut à son service un seul médecin, un nain et vingt et un procureurs dans ses bénéfices ecclésiastiques. L'administration des biens patrimoniaux occupa trois officiers laïcs. On ne sait malheureusement pas grand chose des services domestiques : un maître queux, un marchand de poisson, deux bouteillers, un échanson. On connaît un palefrenier, deux huissiers, sept écuyers (dont deux damoiseaux).

Étude prosopographique. — Le nombre des familiers répertoriés autorise une étude prosopographique pertinente, limitée ici aux ecclésiastiques. L'origine géographique (par diocèse) est connue pour cent vingt-sept d'entre eux, soit 71,1 %. Deux régions sont particulièrement bien représentées, d'une part le Nord de la France (province de Reims: quarante et un ecclésiastiques, soit 23,3 %), et d'autre part, l'Auvergne et la province de Bourges en général (vingt-quatre personnes, soit 13,6 %). Ces points forts s'expliquent par les origines du cardinal. Pour les pays autres que la France, les pays germaniques (vingt-deux personnes, dont six en Bohême) devancent l'Italie (onze personnes, dont cinq dans le Nord et six dans le Centre) et l'Espagne, très faiblement représentée (deux), malgré les légations espagnoles.

Les membres de la noblesse ne sont que seize en tout sur l'ensemble de la période, soit 9,1 %. Ce sont en général des parents ou des vassaux. Un lien de parenté avec un familier de Gui de Boulogne est un très bon atout pour entrer à son tour dans la familia et surtout pour y faire une belle carrière.

Quant aux ordres majeurs, quarante-sept des familiers les ont reçus, soit 26,7 %: les charges de responsabilité sont tenues en grande majorité par des prêtres, rarement par des sous-diacres. Les réguliers ne sont que onze, soit 6,25 %; les ordres traditionnels prédominent, avec un net avantage pour Cluny. Le critère de recrutement de ces religieux semble avoir été plus une sérieuse

formation intellectuelle que l'appartenance à un ordre déterminé.

Gui de Boulogne a recruté de nombreux clercs formés dans les écoles et possédant en général des grades universitaires assez élevés : cinquante-trois familiers (30,1 %) ont fait des études, dont dix-neuf (35,8 %) en droit civil, neuf (17 %) en droit canonique, quinze (28,3 %) en l'un et l'autre droits, trois en théologie, un en médecine, cinq en arts uniquement et un sans précision. La proportion des civilistes est moins forte que celle que l'on pourrait attendre. Le cardinal a ses fidèles à l'Université (Gérard de Bucy ou de Vervins, Jean Blanchard), bien qu'un passé d'études ne soit pas un critère déterminant pour accéder à une charge de responsabilité au sein de la familia : ces anciens étudiants sont des administratifs avant d'être des intellectuels.

Les familiers occupent une place enviable dans le clergé: ils possèdent en général des bénéfices lucratifs (en majorité dans le nord de la province de Reims et le diocèse de Liège). Une véritable économie autarcique caractérise la circulation des bénéfices entre les familiers ou au profit du cardinal, de même qu'il existe, à une échelle plus restreinte, des réseaux de clientélisme entre familiers et entre les parents de ceux-ci. Une partie des familiers, se partageant entre le service du cardinal et celui du pape, d'un roi ou d'un prélat, forment un réseau homogène et étendu. Peu nombreux sont ceux d'entre eux qui ont accédé à une charge ecclésiastique supérieure, abbaye ou évêché. Après la mort de leur protecteur, l'ensemble des familiers a réussi à se replacer très honorablement auprès d'un autre patron (Robert de Genève fut le plus sollicité), d'où la cohérence du « parti » de Boulogne plusieurs années après la mort du cardinal, sans que cette cohérence doive être pour autant surestimée.

#### CONCLUSION

L'étude menée de front de la biographie du cardinal de Boulogne et de la structure de sa familia, mettant en lumière les interactions entre le destin de l'un et l'évolution de l'autre, permet de mieux cerner le poids de l'homme et du groupe sur les événements de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle. L'ambition indéniable du cardinal, dont les qualités de diplomate sont souvent étouffées par son manque de clairvoyance, et sa trop grande confiance en lui-même expliquent une grande part de ses déconvenues diplomatiques et politiques. Confronté à des choix parfois inconciliables, il paraît ne pas avoir adopté le parti qui aurait pu sembler le plus honorable. Son attitude résultait cependant d'une logique dont le Grand Schisme d'Occident fut peut-être l'une des plus éclatantes illustrations.

#### PIÈCES JUSTIFICATIVES

Bulles pontificales relatives à Gui de Boulogne et lettres de légation. — Partage des biens patrimoniaux d'Auvergne entre Jean, Gui et Godefroy de Boulogne (1362). — Lettres de nomination d'un chapelain et de deux familiers du cardinal. — Testament (12 mai 1372) et codicille (27 novembre 1373) de Gui de Boulogne.

#### **ANNEXES**

Rectification apportée à la datation de deux des quatre lettres de Gui de Boulogne éditées par Édouard Perroy. — Liste des bénéfices ecclésiastiques du cardinal. — Notices biographiques des familiers. — Notices biographiques des « obligés » de Gui de Boulogne.

#### **PLANCHES**

Arbre généalogique de la maison d'Auvergne-Boulogne. — Histogramme : évolution de l'effectif de la familia de 1343 à 1373. — Cartes des diocèses d'origine des familiers ecclésiastiques (France ; Europe). — Plans de restitution de l'emplacement de l'hôtel parisien et des différentes livrées à Avignon.